



Mission Permanente  
République de l'Angola  
Genève

9

**Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia**  
**Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola**  
**24<sup>ème</sup> Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.**  
**2<sup>ème</sup> Cycle de l'Examen Périodique Universel des Seychelles.**

**Monsieur le Président,**

L'Angola salue chaleureusement la Délégation des Seychelles et la félicite de la présentation du Rapport du 2<sup>ème</sup> Cycle de son Examen Périodique Universel.

Nous apprécions la volonté et la détermination avec laquelle Les Seychelles continuent d'examiner et de renforcer sa législation nationale pour qu'elle soit compatible à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme notamment en ce qui concerne les violences faites aux femmes, la violence domestique et le droit à la santé pour tous.

L'Angola se réjouit du fait que Les Seychelles aient ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

L'Angola soutient Les Seychelles dans ses efforts tendant à combattre fermement la délinquance et à modifier son code pénal relatif à l'âge minimum de la criminalité.

Ma Délégation recommande aux Seychelles ce qui suit:

- de n'épargner aucun effort dans la lutte contre les violences envers les enfants et contre le trafic de la drogue dont ils sont victimes.
- de continuer à lutter contre toutes les formes de discriminations qui affectent des minoritaires religieuses.

Nous souhaitons plein succès aux Seychelles pour son Examen Périodique Universel.

**Je vous remercie**